



# FICHE TECHNIQUE



## ANTI-ALGUES CURATIF- LIQUIDE

Empêche le développement des algues et clarifie l'eau du bassin pour nager dans une eau cristalline

### CARACTÉRISTIQUES

- Anti-algues liquide sans sels métalliques
- Sans oxydant, ni réducteur
- N'est désactivé ni par le chlore (sauf cas de surdosage), ni par le calcaire de l'eau

### AVANTAGES

- Permet des économies de désinfectant (chlore/brome)
- Action préventive et effet prolongé contre les algues. Empêche leur apparition et les détruit.
- Ne tâche pas les revêtements des piscines
- N'attaque pas les métaux
- Clarifie l'eau

### DONNÉES TECHNIQUES

- **Composition en substance active** : Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS n°68424-85-1) 9.9% (m/m) (99g/kg)
- **Liquide** de couleur bleue
- **Odeur** : aucune
- **pH** : 7
- **Nom commercial** : ANTI ALGUES
- **Pour l'enregistrement** : LABORATOIRES CHEMOFORM FRANCE Sarl - 28, Rue Schweighaeuser - B.P.232 - 67006 STRASBOURG Cedex - FRANCE
- **Type de préparation** : AL - Autre liquide
- **Type de produit biocide** : TP2 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides
- **Usages** : Algicides préventifs ou curatifs pour les piscines privées
- **N° de lot et Date de péremption dans des conditions normales de stockage** : Voir n° de lot et DLU sur l'emballage

### CONDITIONNEMENT

	1 litre : Flacon UN blanc, bouchon sécurité enfant - Colisage carton de 6 unités		5 litres : Jerrican UN blanc, bouchon sécurité enfant - Colisage carton de 4 unités
---	--	---	---

### MODE D'EMPLOI

MISE en EAU & TRAITEMENT PRÉVENTIF	Dose (ml) = 20 x volume d'eau en m <sup>3</sup> . 200 ml pour 10 m <sup>3</sup> (suivant la clarté de l'eau).	- Répandre les produits devant les buses de refoulements, filtration en marche. - Pas de contre indication pour l'électrolyse, à condition d'utiliser les doses prescrites, et ajout devant les buses de refoulements. - Risque de mousse en cas de surdosage. - Utilisation pour spas interdite (mousse)
TRAITEMENT HEBDOMADAIRE	Dose (ml) = 10 x volume d'eau en m <sup>3</sup> 100 ml pour 10 m <sup>3</sup>	Cette dose est fonction de l'ensoleillement et de la température, il convient de la doubler lors des fortes chaleurs.
PRÉSENCE D'ALGUES	Dose (ml) = 25 x volume d'eau en m <sup>3</sup> 250 ml pour 10 m <sup>3</sup>	Cette opération peut être renouvelée après deux jours.

De manière générale, attention au surdosage non justifié ou à un effet de surpression (nage à contre-courant) qui pourraient entraîner un effet de mousse !

### RECOMMANDATIONS

- Pour favoriser l'efficacité d'un algicide dans une eau très calcaire, il est important de réaliser un traitement anticalcaire avant l'introduction de l'algicide et de respecter le temps de 24H entre ces 2 traitements.
- Régler le pH entre 7 et 7.4 avant tout traitement algicide.
- Ne pas utiliser simultanément avec un anti-calcaire ou avec du chlore, attendre 24 heures.

Codes produits : I05728 / 200065

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.